

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 6 (1898)
Heft: 1

Artikel: Décembre 1797
Autor: E.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-8167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

... En amitié, M. Gremaud n'était pas banal. Son premier abord était un peu froid, mais lorsqu'il avait donné son affection, ses sentiments ne variaient pas et ceux qui avaient l'honneur d'être ses amis pouvaient compter sur un attachement fidèle et dévoué. Sa charité était active, mais discrète. Combien de misères cachées a-t-il secourues ? Combien de subsides a-t-il donnés pour faciliter les études de jeunes gens auxquels il s'intéressait ? A part l'argent employé pour l'achat de livres, de gravures et de médailles, la plus grande partie de son traitement était dépensée en bonnes œuvres. Il disait en parlant de deux curés, morts à peu de temps d'intervalle : « L'un est mort pauvre, l'autre a fait des économies considérables ; la pauvreté du premier est plus édifiante pour un prêtre. »

M.

DÉCEMBRE 1797

5 décembre. Bonaparte rentre à Paris, venant du congrès de Rastatt.

8 décembre. A la fin d'un grand dîner qui a lieu chez Reubel, Bonaparte, Ochs et Reubel décident de préparer et de hâter autant que possible la révolution de la Suisse par le moyen d'une intervention dans le Pays de Vaud.

8 décembre. La Harpe fait imprimer un modèle de *pétition* avec une *adresse* afin que les communes les signent et les envoient au gouvernement français, garant des traités de St-Julien et de Lausanne (1530 et 1564) et du traité de garantie de 1565.

9 décembre. Dix-neuf Vaudois (La Harpe ayant signé le second) et Fribourgeois présentent une pétition au Directoire. Ils demandent que le gouvernement français intervienne comme garant des droits politiques des Vaudois. Cette pétition est renvoyée au ministre des Relations extérieures pour qu'il présente promptement un rapport sur ce sujet.

10 décembre. Talleyrand, dans un rapport sur la pétition présentée au Directoire, dit qu'il ne pense pas que celle-ci doive être accueillie. Il remarque que les signataires n'ont aucun pouvoir de délégués de leurs concitoyens ; il n'ajoute pas foi à l'exposé de leurs motifs. « Les

principes du gouvernement français, dit-il, sont de ne point s'immiscer dans les gouvernements étrangers. Il est de notre justice de récompenser la neutralité que la Suisse a gardée, en restant neutres dans les mouvements qui peuvent naître dans son sein. »

10 au 27 décembre. M^{me} de Staël use de l'influence qu'elle possède sur Talleyrand pour retarder le rapport définitif du ministre et par conséquent pour empêcher une intervention de la France dans le Pays de Vaud.

12 décembre. Ochs de Bâle demande à Bonaparte que les agents français en Suisse fassent publier des écrits révolutionnaires et que le Directoire prenne sous sa protection « ceux qui travaillent à la régénération de leur patrie ».

13 décembre. Le représentant de la France Bacher, annonce à Zurich, canton directeur, que des troupes françaises vont occuper l'Erguel pour prendre possession des droits que les évêques de Bâle avaient eus sur cette contrée. La neutralité que ce pays partage avec le reste de la Suisse ne sera point violée, ajoute-t-il.

15 décembre. Aujourd'hui, le Conseil de Berne écrit à Talleyrand qu'il est essentiel que l'Erguel et le Val Moûtier ne soient pas obligés d'interrompre leurs rapports avec la Suisse, et qu'il va tenter une démarche en leur faveur. Il délègue en conséquence le professeur Tschanner à Rastatt pour porter au Congrès ses revendications.

On arme les signaux ; on lève des troupes.

15 décembre. Le général Gouvion-St-Cyr occupe aujourd'hui l'Erguel avec 1500 hommes. Cet événement jette le plus grand émoi en Suisse et particulièrement à Berne, où cette nouvelle s'était déjà répandue hier et où le Deux-Cents s'était aussitôt réuni par serment.

17 décembre. Le journal le *Narrateur* ayant parlé de la cession du Pays de Vaud à la France, le Directoire fait prohiber cette feuille et apposer les scellés sur ses presses.

17 décembre. Des troupes bernoises marchent sur Bienne. Deux adjudants français arrivent chez l'avoyer Steiger et donnent des assurances satisfaisantes. Les Français veulent seulement occuper l'Erguel.

18 décembre. Le Directoire français décide le blocus commercial de Genève. On se souvient qu'au mois dernier, Bonaparte avait donné les plus grandes assurances de paix à la République.

20 décembre. Ensuite de la décision du Directoire à propos du *Narrateur*, La Harpe écrit à un de ses amis : « Si mes compatriotes se taisent encore, je les tiens pour indignes de tout ce que j'ai fait pour eux et il ne tiendra pas à moi qu'on ne les traite comme des gredins. »

20 décembre. Le trésorier de Gingins, accompagné de MM. Sinner et de Graffenried, arrivent à Lausanne. Ils sont envoyés par le Deux-Cents de Berne dans le Pays de Vaud pour veiller à la sûreté des personnes et des propriétés, et maintenir l'ordre et l'autorité du gouvernement.

27 décembre. Le Directoire invite Talleyrand à lui présenter « sans délai ultérieur son rapport définitif sur la pétition qui a été remise le 9 de ce mois ».

27 décembre. A la demande de Zurich, une Diète générale se réunit à Aarau. On confirme le choix de Tscharner comme député à Rastatt et on lui adjoint le Zurichois Pestalozzi.

28 décembre. (8 nivôse.) Ensuite du rapport de Talleyrand, le Directoire, statuant sur la pétition présentée le 9 de ce mois, déclare les membres des gouvernements de Berne et de Fribourg « personnellement responsables de la sûreté individuelle et des propriétés des habitants du Pays de Vaud qui réclameraient sa médiation à l'effet d'être maintenus ou réintégrés dans leurs droits. »

La Harpe fait immédiatement envoyer cet arrêté à différentes adresses dans le Pays de Vaud.

M^{me} de Staël reçoit l'ordre de quitter Paris dans trois jours.

30 décembre. Mengaud, qui vient représenter la France auprès du Corps helvétique, écrit aux XIII Cantons qu'il agira « avec franchise et loyauté, heureux si par ses faibles efforts il peut contribuer à la prospérité des deux peuples ».

30 décembre. La Harpe redouble d'efforts pour encourager les Vaudois à agir. « Il faut être aussi bête que nos gens, dit-il, pour croire encore à une incorporation; on n'y pense ni pour eux ni pour Genève. » (!)

Fin décembre. Le Directoire invite Talleyrand à prendre de promptes dispositions pour introduire et faire circuler avec profusion dans toute la Suisse les journaux républicains et tous ceux qui contiendraient des articles propres à « ramener l'esprit public ». Les commandants militaires de la frontière transmettent les paquets à Mengaud et Mangourit qui les font circuler. Mengaud fait traduire en allemand les articles principaux.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

La **Société d'histoire de Neuchâtel** s'est réunie l'automne dernier pour la première fois au village de Lignièrès, situé au pied du Chasseral, près de la frontière bernoise. C'était, comme on l'a dit, un vrai événement historique pour cette localité, qui a, du reste,